

Question d'actualité, Daniel Dubois, le 6 mai 2010

La compétitivité de l'agriculture française à la veille de l'examen de la Loi de modernisation de l'agriculture

Monsieur le Président,

Monsieur le Ministre,

Mes chers collègues,

Ma question s'adresse au Ministre de l'agriculture.

La France agricole gronde, moins 34 % de revenus en 2009, jusqu'à moins 50 % pour les laitiers. Monsieur le ministre, vous ne l'ignorez pas, de nombreux agriculteurs français sont au bord du gouffre.

Toutes productions confondues :

- des laitiers au céréaliers,
- des éleveurs aux producteurs de fruits et légumes.

Toutes les filières sont en crise.

Sans réponse rapide, efficace, c'est le modèle même de notre agriculture qui serait menacée. En plus des revenus, c'est une véritable crise de compétitivité que connaît notre agriculture :

- nos exportations ont diminué de 20 % en 2009
- notre coût du travail agricole est presque le double de celui de l'Allemagne
- et, alors que les prix agricoles ont baissé de 11 % entre 2007 et 2009, les consommateurs n'en ont pas vu la couleur.

Face à ces défis le groupe centriste n'ignore pas que de nombreuses réponses sont dans les négociations bruxelloises. Mais le gouvernement français doit aussi réagir, et notre groupe regrette, monsieur le ministre, que le gouvernement ne propose qu'un texte qui manque d'ambition.

Alors, ma question, monsieur le ministre, est très simple, **est-ce que le gouvernement est prêt** à soutenir des mesures autres qu'un catalogue de bonnes intentions et de schémas régionaux ?

Notamment :

Le gouvernement est-il prêt à étudier un mécanisme de baisse des charges des ouvriers agricoles ?

Le gouvernement est-il prêt à rendre réellement efficace l'observatoire des prix et des marges en imposant aux supermarchés qui ne jouent pas le jeu de la transparence, d'afficher cette non transparence aux caisses afin d'en informer les consommateurs. Cette affichage serait bien plus efficace pour les agriculteurs et les consommateurs que de dérisoires amendes ?

Oui, monsieur le ministre oser l'affichage en France du «NAME BLAME AND SHAME» cher aux anglo-saxons.

Le gouvernement est-il prêt à faire un diagnostic de toutes les mesures franco-françaises imposées à nos agriculteurs et de supprimer d'ici la fin de l'année toutes celles qui paraissent excessives, comme vient de le faire le Président de la République sur le 44 tonnes, mesure demandée par notre groupe depuis plus d'un an ?

Enfin le gouvernement est-il prêt à demander à son administration d'être un peu moins zélée dans ces contrôles tatillons et plus efficaces dans son soutien à ses agriculteurs ?

Monsieur le ministre, vous le savez, nos agriculteurs ne supporteront pas une nouvelle année aussi désastreuse que celle qu'ils viennent de vivre.

Extrait du compte rendu de la réponse :

M. Michel Mercier, ministre de l'espace rural et de l'aménagement du territoire . - **Je remplace M. Le Maire qui participe au Congrès de la mutualité et de la coopération agricole.**

Le Gouvernement a pris la mesure du drame des agriculteurs. Il est donc dans l'action, non dans l'incantation.

Pour améliorer la compétitivité, nous avons ramené le coût horaire des saisonniers à 9,29 euros. Autorisation vient d'être donnée à la circulation des camions de 44 tonnes.

Le 17 mai, le Président de la République recevra à l'Élysée les agriculteurs, les distributeurs au sujet des prix et des marges.

M. Michel Mercier, ministre. - **Des accords de modération seront proposés aux distributeurs : ceux qui ne les signeront pas en subiront les conséquences. La loi de modernisation organisera -enfin !- les filières. Chaque fois qu'il y aura un bras de fer avec les distributeurs, le Gouvernement soutiendra les agriculteurs.**